

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel

Nom de l'entité déclarante	Nouveau Monde Graphite Inc.		
Année de déclaration	Du : 2021-01-01	Au : 2021-12-31	Date de soumission 2022-05-30
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante	E811571	<input checked="" type="radio"/> Rapport initial <input type="radio"/> Rapport modifié	
Autres filiales inclus (champ facultatif)			
Rapport non consolidé			
Rapport non substitué			
Par l'entité déclarante			
<p><i>Conformément aux exigences de la LMTSE et plus particulièrement de l'article 9 correspondant, je certifie que j'ai vérifié l'information contenue dans le rapport en vertu de la LMTSE pour les entités figurant sur la liste ci-dessus. Selon mes connaissances et ayant fait preuve d'une diligence raisonnable, les renseignements contenus dans le rapport en vertu de la LMTSE sont vrais, précis et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.</i></p>			
Nom complet de l'administrateur ou du représentant de l'entité déclarante	Charles-Olivier Tarte	Date	2022-05-30
Titre de poste	Chef de la direction financière		



Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel

Année de déclaration	Du :	2021-01-01	Au :	2021-12-31						
Nom de l'entité déclarante	Nouveau Monde Graphite Inc.			Devise du rapport	CAD					
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante	E811571									
Entités filiales déclarantes (si nécessaire)										
Paiements par projet										
Pays	Nom du projet ¹	Taxes	Redevances	Frais	Droits découlant de la production	Primes	Dividendes	Paiements pour l'amélioration d'infrastructures	Montant total payé par projet	Remarques ²³
Remarques supplémentaires³:										